



Retrouvez Le Monde.fr
sur facebook®

En Suède, la taxe carbone est passée à 109 euros la tonne

LE MONDE | 01.01.10 | 14h21 • Mis à jour le 01.01.10 | 17h23

Stockholm Correspondance

Souvent citée en exemple lors des débats sur la taxe carbone, la taxe suédoise prévoit aussi de généreuses dérogations pour les entreprises. Cette taxe, qui, à compter du 1^{er} janvier 2010, est à nouveau augmentée de l'équivalent d'un euro par tonne de CO₂, a été introduite dès 1991 en Suède.

D'ailleurs, le patronat suédois ne s'oppose plus à cette taxe carbone. *"La taxe carbone n'est pas trop un obstacle à la croissance, mais il faut rappeler que c'est parce que l'industrie bénéficie d'une réduction de 79 % de la taxe carbone par rapport à ce que paient les foyers, dit Torbjörn Spector, expert de la fiscalité de l'énergie à Svenskt Näringsliv, l'organisation patronale. Il faut que les industries exposées à la concurrence internationale conservent cet avantage sous peine d'être pénalisées."* Cet argument est particulièrement important pour la Suède, qui compte de très nombreuses multinationales par rapport à la taille de sa population et est donc très dépendante de ses exportations.

La satisfaction est la même du côté du gouvernement de centre-droit où l'on répète que cette taxe ne gêne en rien la croissance : en vingt ans, les rejets de gaz à effet de serre ont été réduits de 9 % quand, dans le même temps, la croissance a augmenté de 48 %. D'après les estimations du ministère des finances, les émissions suédoises de CO₂ auraient été 20 % plus élevées en 2010 sans la taxe carbone.

L'Etat suédois perçoit chaque année 15 milliards de couronnes (1,4 milliard d'euros) provenant de cette taxe. En 1991, lors de son lancement, la taxe sur le CO₂ était de 27 euros par tonne. Aujourd'hui, elle atteint 109 euros par tonne de CO₂, soit six fois plus que le prix envisagé en France.

FIDÈLES À LEUR PRINCIPE

Outre son coût bien plus élevé et sa générosité pour les entreprises, la taxe suédoise n'introduit pas de différence tarifaire en fonction de critères sociaux et géographiques. A cet égard, les Suédois sont fidèles à leur principe général très peu favorable aux dérogations fiscales.

Les hausses successives des taxes sur les carburants ont diminué les rejets de CO₂ liés au trafic de 1,5 à 3,2 millions de tonnes de CO₂ par an entre 1990 et 2005, essentiellement des voitures individuelles. La taxe carbone a provoqué la quasi-disparition des chauffages urbains au fioul. Le gouvernement suédois met en avant que la Suède compte parmi les pays de l'UE avec les plus faibles rejets de CO₂ (6,7 tonnes par habitant et par an contre 9,3 tonnes pour la moyenne de l'UE à 27).

Durant sa présidence qui s'est achevée le 31 décembre, la Suède avait tenté de plaider en faveur d'une taxe carbone à l'échelle européenne. C'était pour Stockholm une façon parmi d'autres de tenter d'arriver au sommet de Copenhague avec une proposition forte et crédible. Les Suédois avaient pris soin de préciser qu'il ne s'agirait pas d'une taxe harmonisée et que chaque pays, sur le principe de la TVA, en resterait maître. La proposition est restée lettre morte pour l'instant.

Olivier Truc

Article paru dans l'édition du 02.01.10

Le Monde.fr

- » A la une
- » Archives
- » Examens
- » Météo
- » Emploi
- » Newsletters
- » Talents.fr
- » Le Desk
- » Forums
- » Culture
- » Carnet
- » Voyages
- » RSS
- » Sites du groupe
- » Opinions
- » Blogs
- » Economie
- » Immobilier
- » Programme
- » Le Post.fr
- » Télé

Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ [visitez Le Monde.fr](#)

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-

Le Monde

- » Abonnez-vous au Monde à -60%
- » Le journal en kiosque

